

## Conseil de sécurité : M. Ban Ki-moon lance un appel pour le renforcement des capacités de l'UNOCA

**Libreville (Gabon), 11 juin 2015** – Le huitième rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) sera présenté ce jeudi 11 juin au Conseil de sécurité par son Représentant spécial dans la sous-région, M. Abdoulaye Bathily. Dans ce document de 21 pages, M. Ban Ki-moon plaide, entre autres, pour l'augmentation des moyens logistiques et le renforcement des capacités du Bureau régional pour lui permettre de faire face à ses nombreux défis, y compris ceux liés à l'impact régional des attaques de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et les dégâts que continue de poser l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il y a aussi, de plus en plus, les « problèmes croissants de sécurité » générés par les processus électoraux dans certains Etats. La situation est préoccupante au regard de l'agenda politique de la sous-région dominé, jusqu'en 2018, par ces rendez-vous cruciaux avec les urnes.



UN Photo/Yubi Hoffmann

Dans ce contexte, et sur la base des conclusions d'une mission d'évaluation envoyée à Libreville (Gabon) du 26 au 28 mars 2015, M. Ban Ki-moon soutient que l'efficacité de l'UNOCA passe par la révision de la périodicité de son mandat, en le prorogeant de 36 mois (trois ans) et non plus de 18 mois (un an et demi). Il explique que cette démarche est en cohérence avec le statut des Bureaux ayant les mêmes configurations et missions que l'UNOCA, dont le mandat actuel expire le 31 août 2015. Il insiste également sur la nécessité de mobiliser des ressources appropriées afin de doter l'UNOCA des capacités non seulement en matière de médiation, mais aussi en ce qui concerne la promotion de l'inclusion des droits de l'homme et la participation accrue des femmes dans les programmes régionaux de paix et de sécurité, l'alerte rapide sur les risques liés aux processus électoraux et l'évaluation du déroulement des élections.

Le 8<sup>e</sup> rapport sur les activités de l'UNOCA donne des détails permettant de mieux apprécier l'importance de ces recommandations, qui sont fortement soutenues par les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Les débats sur les enjeux électoraux et la controverse sur les modifications constitutionnelles dans certains pays y sont en effet mis en exergue ainsi que les relations parfois difficiles entre pouvoir et opposition. Le Rapport propose notamment un état des lieux au Burundi, au Tchad, en République démocratique du Congo, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale. Un accent est mis sur les efforts entrepris par l'UNOCA auprès des différentes parties prenantes pour contribuer à l'apaisement, à la prévention des conflits, à la promotion de la paix et de la sécurité dans ces Etats et, de manière générale, dans la sous-région. Sur ce point, il faut indiquer que dans ses multiples interactions avec les acteurs concernés, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a toujours encouragé le dialogue inclusif et constructif comme moyen de préservation et de consolidation de la paix sociale. A cet égard, le Rapport note par ailleurs le rôle important que joue M. Abdoulaye Bathily en tant que Représentant de l'ONU au sein de la médiation internationale sur la crise centrafricaine.

Pour le reste, le 8<sup>e</sup> rapport sur les activités de l'UNOCA passe en revue les principaux événements qui ont marqué la vie politique en Afrique centrale durant les six derniers mois ainsi que les dossiers sécuritaires importants. Il intègre la situation socio-économique, l'état des droits de l'homme, les conséquences humanitaires de la crise en République centrafricaine, les initiatives en cours pour lutter contre les groupes armés et terroristes qui menacent la paix et la sécurité de la région, etc.

Les quinze membres du Conseil de sécurité qui discuteront du Rapport de l'UNOCA sont l'Angleterre, la Chine, les Etats-Unis, la France, la Russie (membres permanents), l'Angola, le Chili, l'Espagne, la Jordanie, la Lituanie, la Malaisie, le Nigeria, la Nouvelle-Zélande, le Tchad et le Venezuela. Cette session du mois de juin est présidée par M. Ramlan Bin Ibrahim, Représentant permanent de la Malaisie auprès des Nations Unies.

► *Illustration - Conseil de sécurité, New York : M. Bathily lors de la présentation du 7<sup>e</sup> rapport le 10 décembre 2014 © Photo ONU/Yubi Hoffmann*